

Commune de **DAMPNIAT**

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° 19-2016-06-01-002 du 1^{er} juin 2016

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non

- **approuvé** date **9 octobre 2006** aléa **inondation**
- **prescrit** date **9 mars 2016** aléa **inondation**

Les documents de référence sont:

Consultable sur Internet : oui

- **Le règlement du P.P.R. inondation Corrèze amont**
- **La carte de zonage réglementaire du P.P.R. inondation Corrèze amont à l'échelle 1/5000^e**
- **l'arrêté préfectoral n° 19-2016-03-09-001 du 9 mars 2016 prescrivant le plan de prévention du risque inondation (P.P.R.I.) Corrèze et affluents du bassin de Brive-la-Gaillarde**
- **la carte indicative du périmètre de l'étude du P.P.R.I. à l'échelle 1/25000^e**

Ces documents sont consultables en mairie et à la préfecture (bureau D.R.C.L.3 ou S.I.A.C.E.D.P.C.) et sur le site correze.gouv.fr/LAL

- **la liste des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**

Cette liste est consultable sur le site macommune.prim.net

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un ou plusieurs PPR t oui non

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n° 2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 zone 1
Forte Moyen Modérée Faible Très faible

Pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

- **cartographie indicative du zonage réglementaire du P.P.R. inondation Corrèze amont, échelle 1/25000^e**
- **cartographie indicative de l'étude du périmètre du P.P.R. inondation Corrèze et affluents du bassin de Brive-la-Gaillarde, échelle 1/25000^e**

Vu pour être annexé
à notre arrêté en date de
ce jour

TULLE, le 3 JUIN 2016

Le Préfet,

